



Délibération
du Bureau syndical
Séance du 06 octobre 2023

Projet de convention IoT entre le SDEF et
Morlaix communauté

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 13

Le six octobre deux mille vingt-trois, à neuf heures trente, le bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le vingt-neuf septembre deux mille vingt-trois s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE :

- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Roger TALARMAIN (Plouguin)

Secteur du CAP SIZUN :

- René SOUBEN (Mahalon), reçu pouvoir de Xavier BOREL (Le Faou)

Secteur du CENTRE :

- Pierrot BELLEGUIC (Kergloff)

Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :

- Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay)

Secteur de MORLAIX :

- François HAMON (Saint-Martin-des-Champs)

Secteur du PAYS BIGOUDEN :

- Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé)

Secteur de QUIMPER :

- Hervé HERRY (Ergué-Gabéric)

Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :

- Jacques RANNOU (Rosporden)
- Marie-José TOULLEC (Bannalec)

Collège des EPCI :

- Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), reçu pouvoir de Jean-Yves QUERE (Ploudaniel)

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

Excusés : Xavier BOREL (Le Faou), Thomas FEREC (Briec), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel)

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

François HAMON, Vice-président de Morlaix communauté, se retire pour le point suivant

Projet de convention IoT entre le SDEF et Morlaix communauté

Délibération B2023-037

Emmanuel QUERE, sur proposition du Président, donne lecture du projet de convention de partenariat relatif à la mise en œuvre d'un service d'objets connectés sur le territoire de Morlaix communauté, Finistère Smart Connect.

Le projet Finistère Smart Connect est un projet de coopération qui s'inscrit dans le prolongement de la compétence « éclairage public ». L'instrumentation de ces réseaux par des capteurs, le déploiement d'un réseau bas débit LoRa propriétaire ainsi que la mise en place d'une infrastructure de cœur de réseau et d'applications de supervision et de visualisation des données doit permettre d'optimiser ce service. L'infrastructure en place et les réseaux LoRa peuvent être un support mutualisé dans le cadre de la coopération entre le SDEF et les Communes et EPCI finistériens de son territoire d'intervention.

La présente convention de coopération vise à définir les modalités techniques, administratives et financières et les engagements des partenaires concernant le déploiement et l'accès au projet d'objets connectés Finistère Smart Connect sur le territoire de Morlaix communauté.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'un service d'objets connectés sur le territoire de Morlaix communauté,
- autorise le Président à signer la convention et tout avenant.

Le 4 novembre 2024

Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR

Le secrétaire de séance
Pierrot BELLEGUIC

